

ROUTE DES SEL

Association loi 1901

"C'est un pari de confiance, de dialogue; c'est un état d'esprit."

177 rue Pierre Loti - 17300 ROCHEFORT (France) 06-09-09-73-20 contact@route-des-sel.org <http://www.route-des-sel.org/>



Bulletin d'adhésion 2012 pour les SEL

Adhésion sans cotisation (gratuite)

A remplir dans tous les cas par les SEL

Votre rôle en tant que SEL est essentiel, notamment pour garantir l'aspect local des échanges

Ce bulletin est réservé aux SEL

Pour une adhésion individuelle remplir un bulletin d'adhésion individuel en ligne sur le site : <http://www.route-des-sel.org/>

À retourner à : Route des SEL, 177 rue Pierre Loti 17300 Rochefort (France)

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULES, POUR QUE LES COORDONNEES SOIENT RETRANSCRITES SANS ERREUR

Si le SEL était déjà adhérent à la Route des SEL notez ici son numéro :

Dénomination du SEL :

Coordonnées du SEL :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Courriel (écrire en majuscule, ce sera saisi en minuscule) :

Site web :

Vos correspondants Route des SEL adhérents à la Route des SEL :

(Les correspondants doivent obligatoirement être adhérent à la Route des SEL)

Le correspondant aide les adhérents de son SEL qui le souhaitent à adhérer à la Route des SEL ; il aide les adhérents à la RdSEL de son SEL à consulter le catalogue en ligne et il diffuse les informations de la Route des SEL dans son SEL (sauf les offres d'hébergement des adhérents).

Correspondant 1

Nom et prénom :

N° adhérent RdSEL :

Adresse :

Téléphones :

Courriel (écrire en majuscule, ce sera saisi en minuscule) :

Correspondant 2

Nom et prénom :

N° adhérent RdSEL :

Adresse :

Téléphones :

Courriel (écrire en majuscule, ce sera saisi en minuscule) :

Courriel (écrire en majuscule, ce sera saisi en minuscule) :

Grâce au site interactif, le correspondant adhérent, lien local, a accès à un catalogue à jour à l'instant T sur : <http://www.route-des-sel.org/> Il peut aussi y trouver la fiche du rôle du correspondant.

Nous vous invitons fortement à prendre connaissance du fonctionnement de la Route des SEL et à lire la charte au verso de ce bulletin et consultable sur le site de la Route des SEL : <http://www.route-des-sel.org/RdSELinfo/>, ainsi que les statuts et le règlement intérieur.

Si vous joignez un chèque pour compléter l'adhésion d'un correspondant, précisez bien pour qui vous payez

Nom et responsabilité du signataire :

Date :

Signature :

La Route des SEL est une association 1901 qui a pour but de favoriser les rencontres entre adhérents des SEL en utilisant leurs possibilités d'hébergement : du canapé à un emplacement pour une tente, en passant par le gîte, voire la mise à disposition de maison, caravane ou bateau pour séjour de courte ou longue durée.

Attention ! Ce n'est en aucun cas un service d'hôtellerie... mais bien des échanges dans l'esprit du SEL, c'est-à-dire en toute convivialité (voir charte « esprit du SEL » sur site SEL'idaire: http://selidaire.org/spip/rubrique.php3?id_rubrique=194).

La Route des SEL est un atelier de SEL'idaire, qui compte actuellement autour de 2000 adhérents et s'étend jusqu'à l'étranger.

Les hébergements offerts sont visibles dans l'espace privé du site de la Route des SEL : <http://www.route-des-sel.org/>. Aucun adhérent ne propose d'hébergement pour s'enrichir ; ceux qui ne proposent pas d'hébergement peuvent être reçus, mais la Route des SEL ne peut exister que parce que les selistes ouvrent leur porte...

L'Adhésion est réservée aux membres des SEL et elle est renouvelable chaque année ; elle s'effectue de préférence en ligne sur le site : <http://www.route-des-sel.org/>. Ou bien sur un bulletin d'adhésion papier, auprès du correspondant ou d'un responsable de votre SEL ou que vous aurez téléchargé sur le site de la Route des SEL.

Les Echanges sont notés sur le "Carnet de Voyage" de chaque partenaire et sont exprimés en "nuitée" correspondant à 1h de service (soit 60 unités dans la plupart des SEL). Il est sympathique et habituellement admis, mais non obligatoire, que la nuitée comprenne le petit déjeuner. Il est tout aussi sympathique d'amener un cadeau, une spécialité de sa région, pour offrir à l'hébergeant.

Le Carnet de Voyage est annuel et nominatif, il est remis à l'adhésion et fait office de carte d'adhérent.

En fin d'année chacun reporte le montant de ses échanges dans son SEL et remet son Carnet de Voyage même vierge, au correspondant de son SEL (ou à défaut le renvoi à La Route des SEL - Astuce : gardez-en une photocopie !).

Deux nuitées par an sont prélevées à chaque adhérent pour le fonctionnement de la Route des SEL, même si vous n'avez pas eu d'échange.

La consultation des hébergements, de la liste des adhérents, des SEL et des correspondants est réservée aux adhérents

Le Correspondant informe localement sur la Route des SEL au sein du SEL, dans les permanences, aux rencontres interSEL et auprès des adhérents « non connectés ». Il doit disposer d'une connexion Internet pour recevoir des infos et pouvoir consulter le site de la Route des SEL. En acceptant d'être joignable, il peut aider par téléphone ou par mail des adhérents plus éloignés, à une recherche d'hébergement. En outre, il peut contribuer à « faire remonter » des changements ou informations d'adhérents, des témoignages.

Le bon fonctionnement de La Route des SEL dépend de la plus large participation de ses adhérents, dans l'esprit des valeurs qui l'animent, de diversité, d'échanges et de solidarité.

CHARTRE DE LA ROUTE DES SEL pour un échange convivial

« Ca coule de source, mais c'est mieux en le disant ! »

POUR UN ECHANGE SEREIN, TOUTES LES CONDITIONS D'ACCUEIL SERONT DISCUTEES (ET NOTEES !) AVANT LE SEJOUR, DE PREFERENCE PAR TELEPHONE :

jour et heure d'arrivée et de départ, disponibilité de la chambre dans la journée, partage des repas ou non (donc partage des frais de nourriture), draps fournis ou non, autres services, frais, allergies diverses, soins aux animaux, fumeur ou non, etc,
(Voir sur le site les fiches pratiques)

Hébergeants et hébergés s'engagent à partager la relation dans un esprit de politesse et de courtoisie

L'hébergé s'engage à :

- donner son nom et son numéro d'adhérent de la Route des SEL à l'hébergeant, ne pas oublier son carnet de voyage ;
- toujours répondre aux propositions d'hébergement faisant suite à une demande de sa part, que ce soit par téléphone ou par mail, même s'il ne donne pas suite ;
- respecter autant que possible le délai prévu initialement pour son séjour, avertir rapidement si imprévu ; par politesse mais aussi pour ne pas priver un autre hébergé de cet échange ;
- respecter l'hébergeant et sa famille, éviter les nuisances sonores, ne pas fumer sauf accord ;
- s'adapter autant que possible aux habitudes de l'hébergeant en matière d'horaires et de composition des repas s'ils sont pris en commun, et en particulier du petit déjeuner (prévoir de prendre les repas à l'extérieur, si l'hébergeant n'échange que la nuit et le petit déjeuner) ;
- économiser l'eau, le gaz et l'électricité, être discret, respecter les opinions, la vie privée, les affaires personnelles de l'hébergeant ainsi que les espaces mis à sa disposition : tenir les lieux propres et rangés et participer à la remise en état des lieux lors de son départ.

L'hébergeant reçoit librement, selon son désir et ses disponibilités. Il se réserve le droit d'annuler en prévenant quelques jours à l'avance. Il peut refuser une prolongation demandée au dernier moment.

Il s'engage à :

- accueillir l'hébergé avec convivialité ;
- respecter l'intimité, les opinions et la vie privée de l'hébergé ; sa tranquillité et sa santé en évitant les nuisances sonores, la fumée de cigarette, etc.
- offrir des conditions normales de confort, de salubrité et de propreté des lieux mis à disposition. Il informe l'hébergé de la présence d'animaux ou de leur non-autorisation.

CHACUN S'ENGAGE A REMPLIR LE CARNET DE VOYAGE DE L'AUTRE AVANT LE DEPART.

Si échange de service contre hébergement, respecter le principe de l'esprit du SEL : une nuitée égale une heure.

(Le temps dépensé par pure convivialité restant à la discrétion de chacun des participants)

Le Conseil d'administration de la Route des SEL n'est en aucun cas responsable de vos échanges, son rôle consiste à vous mettre en relation dans les meilleures conditions possibles